Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/GRB/2001/8
20 juin 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29)

Groupe de travail du bruit (GRB)
(13 et 14 septembre 2001)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA TRENTE-CINQUIÈME SESSION[1] [2]

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
du jeudi 13 septembre 2001 à 9 h 30
au vendredi 14 septembre 2001 à 17 h 30

---

[1] Dans un souci d'économie, aucun des documents officiels distribués avant la session par courrier ne sera distribué en salle. Les délégations sont priées de bien vouloir se munir de leur exemplaire des documents. Les documents de travail énumérés dans l'ordre du jour sont aussi disponibles sur Internet :

http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm

[2] De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de compléter la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE) et de la retourner, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41 22 91-700 39), soit par courrier électronique (nelly.enonler@unece.org ou jan.jerie@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève, afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (postes 71112 ou 72422).

Note : Le présent document est distribué uniquement aux experts du bruit.

GE.01-22012 (F)

Point de l'ordre du jour		Documents
1.	PROPOSITION DE NOUVEAU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU BRUIT DE ROULEMENT	
	Le GRB devrait poursuivre l'examen de cette proposition, compte tenu des faits nouveaux intervenus dans la Communauté européenne en ce qui concerne les amendements à la Directive 92/23/CEE. Une autre proposition, relative au rapport sur les essais, devrait être présentée par le Royaume-Uni.	TRANS/WP.29/GRB/32, par. 3 à 12 TRANS/WP.29/GRB/2000/4 TRANS/WP.29/GRB/2000/4/Add.1 TRANS/WP.29/GRB/2001/3
2.	AMENDEMENTS À DES RÈGLEMENTS CEE	
2.1	Règlement n° 51 - Extension (Bruit émis par les véhicules des catégories M et N)	
	Le GRB a accepté de poursuivre ses discussions dont l'objet est de réduire le bruit produit par les véhicules en améliorant les méthodes d'essai prévues par le règlement n° 51. Il souhaitera peut-être examiner les propositions de l'ISO de l'Allemagne, eu égard aux réponses reçues de diverses parties au questionnaire qui avait été élaboré au cours de la trente-quatrième session. Une proposition de la Fédération de Russie devrait également être examinée.	TRANS/WP.29/GRB/32, par. 13 à 23 et annexe 2 TRANS/WP.29/GRB/2001/2/Rev.1 TRANS/WP.29/GRB/2001/4 TRANS/WP.29/GRB/2001/5 TRANS/WP.29/GRB/2001/6
2.2	Règlement n° 59 (Dispositifs silencieux d'échappement de remplacement)	
	Le GRB souhaitera peut-être reprendre l'examen des propositions présentées par la Fédération de Russie.	TRANS/WP.29/GRB/32, par.28 à 36 TRANS/WP.29/GRB/2001/7
3.	ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PRESCRIPTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE NIVEAU SONORE	
	Les experts souhaiteront peut-être procéder à un échange de vues sur la législation en matière de limitation du bruit dans leur pays et sur son évolution, notamment en ce qui concerne le bruit des véhicules en service. Les délégations sont invitées à présenter, dans la mesure du possible, de brefs exposés écrits et, au besoin, à les compléter par des déclarations orales.	TRANS/WP.29/GRB/32, par. 3 et 25

4. FUTURS RÈGLEMENTS TECHNIQUES MONDIAUX

Le GRB souhaitera peut-être reprendre l'examen de ce point, en attendant l'avis du WP.29	TRANS/WP.29/GRB/32, par. 26 et 27 TRANS/WP.29/792, par. [ ]

5. QUESTIONS DIVERSES

_____

OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

Formulaire d'enregistrement pour la Conférence

Date : _____

Écrire en caractères d'imprimerie, SVP

Titre de la Conférence

Délégation de (pays ou organisation)

Participant :

M. ☐ Nom Prénom(s)

Mme ☐

Mlle ☐

Catégorie

Chef de la délégation	☐	Observateur (organisation)	☐
Membre de la délégation	☐	ONG	☐
Observateur (pays)	☐	Autre (veuillez préciser ci-dessous)	☐

……☐……

……

Êtes-vous en possession d'un badge longue durée valable provenant de l'Office des Nations Unies (badge Expert, badge Mission diplomatique ou ONG créé à Genève) Svp Cochez cette case :

Participation

Du au

Dans quelle langue souhaitez-vous recevoir la documentation ? Anglais ☐ Français ☐ Russe ☐

Fonctions officielles (dans votre pays) : No du passeport ou de la carte d'identité : Valable jusqu'au :

No de téléphone officiel : No de télécopieur : Adresse électronique :

Adresse officielle permanente :

Adresse à Genève :

Accompagné de son conjoint Oui ☐ Non ☐

Nom du conjoint Prénom(s)

À remplir lors de la délivrance de la plaquette d'identité	**Réservé au Service de la sécurité**
Signature du participant :	
Signature du conjoint :	No de la plaquette d'identité délivrée :
Date :	Initiales du fonctionnaire ONU :

UNITED NATIONS GENEVA

CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION FORM

LONG DURATION / EXPERT FORM

Name of Delegate

Section Hosting Delegate

Participant of Country, Organization or Agency

Date of Arrival

Requested Date of Validity (max 1 year)

Official Occupation

Passport Number & Expiration Date

Office Telephone / Fax Number

E-mail Address

Permanent Official Address or Home address

Signature of Delegate/Participant

United Nations Authorizing officer

UN Section Stamp

Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form. This type of badge is valid for one (1) year from the date of issue and is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

FOR SECURITY USE ONLY

ID CARD NUMBER :

VALID FROM :

VALID UNTIL :